

Questionnaire:
Rapport (HRC/15/41) de l'experte indépendante sur la question des droits de l'homme et de l'extrême pauvreté, sur le projet de principes directeurs concernant l'extrême pauvreté et les droits de l'homme.

Ad II: Justification du développement de principes directeurs sur les droits de l'homme et l'extrême pauvreté

- Sur la base du rapport de l'experte indépendante (HRC/15/41), quelle serait la valeur ajoutée des principes directeurs sur les droits de l'homme et l'extrême pauvreté?

Ad III: Cadre conceptuel

- Si l'on considère que la majorité de ceux qui vivent dans des conditions d'extrême pauvreté sont des enfants, les principes directeurs devraient-ils consacrer une partie spécifique à ce groupe, ou est-ce que cette problématique devrait être traitée dans l'ensemble des principes de manière transversale? (paragraphe 19 du rapport); Qu'en est-il des autres groupes?

Ad IV: Aperçu général des principaux facteurs qui sous-tendent et renforcent les privations auxquelles sont confrontées les personnes en situation d'extrême pauvreté

- Outre ceux qui sont mentionnés dans cette section du rapport, auriez-vous identifié d'autres facteurs qui sous-tendent et renforcent les privations et les obstacles auxquels sont confrontés les personnes en situation d'extrême pauvreté?

Ad V: Proposition pour l'amélioration du projet de principes directeurs sur l'extrême pauvreté et les droits de l'homme

- Est-ce que certaines problématiques ou aspects importants auraient été omis dans le projet de principes directeurs proposé dans cette section du rapport ?

Section 1: Principes fondamentaux des droits de l'homme

- Dans cette section, la liste des principes des droits de l'homme (lettres A à G) est-elle suffisamment complète? Les principes directeurs sur l'extrême pauvreté et les droits de l'homme devraient-ils inclure d'autres principes?
- Dans cette section du rapport, certains aspects problématiques ou importants auraient-ils été omis dans les recommandations en gras proposées au-dessous de chaque principe fondamental?

Section 2: Principes directeurs

- La liste des «principes directeurs» mentionnés dans cette section (lettres H à K) est-elle suffisamment complète? Cette liste devrait-elle inclure d'autres principes directeurs?
- Est-ce que certaines problématiques ou aspects importants ont été omis dans les recommandations en gras proposées au-dessous des principes directeurs de cette section du rapport?

Section 3: Obligations spécifiques en matière de droits de l'homme

- La liste des droits identifiés dans cette section (lettres L à W) est-elle suffisamment complète? Est-ce que d'autres droits de l'homme devraient apparaître dans les principes directeurs?
- Dans cette section du rapport, est-ce que certaines problématiques ou aspects importants ont été omis dans les recommandations en gras proposées au-dessous des obligations spécifiques en matière de droits de l'homme?